



DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2021 COMMUNIQUÉ PORTANT SUR LES RÉSULTATS

LA BANQUE ROYALE DU CANADA DÉCLARE SES RÉSULTATS POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2021

Sauf indication contraire, tous les montants sont libellés en dollars canadiens et sont basés sur nos états financiers présentés selon la Norme comptable internationale 34 *Information financière intermédiaire*. Notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2021 ainsi que notre document d'information financière complémentaire sont disponibles sur notre site Web, à l'adresse <http://www.rbc.com/investisseurs>.



TORONTO, le 27 mai 2021 – La Banque Royale du Canada (RY sur TSX et NYSE) a déclaré aujourd'hui un bénéfice net de 4,0 milliards de dollars pour le trimestre clos le 30 avril 2021, soit une hausse de 2,5 milliards par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice dilué par action s'est établi à 2,76 \$, en forte croissance par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Nos résultats pour le trimestre considéré tiennent compte de contrepassations de dotations liées aux prêts productifs de 260 millions de dollars, qui contrastent avec les dotations élevées liées aux prêts productifs de 2,1 milliards de dollars pour l'exercice précédent.

Le bénéfice avant dotations et impôts ⁽⁴⁾ s'est élevé à 5,1 milliards de dollars, en hausse de 11 % par rapport à il y a un an. Cette amélioration est principalement attribuable à des marchés positifs et à la forte croissance des volumes, facteurs qui ont été contrebalancés en partie par la faiblesse des taux d'intérêt, et à l'accroissement des charges attribuable principalement à la hausse de la rémunération variable découlant de résultats supérieurs et de la rémunération fondée sur des actions. Les secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises et Marchés des Capitaux affichent une forte croissance du bénéfice, le secteur Marchés des Capitaux ayant dégagé un bénéfice sans précédent ce trimestre. Les résultats plus élevés des secteurs Gestion de patrimoine et Assurances ont également contribué à cette hausse. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par les faibles résultats du secteur Services aux investisseurs et de trésorerie.

Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net a grimpé de 168 millions de dollars grâce à l'amélioration des résultats des secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, Gestion de patrimoine et Marchés des Capitaux. Ces résultats ont été contrebalancés en partie par le recul du bénéfice des secteurs Assurances et Services aux investisseurs et de trésorerie.

Le ratio de la DPPC liée aux prêts s'est établi à (5) p.b., en baisse de 12 p.b. par rapport au trimestre précédent, en raison principalement du recul des dotations dans les secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises et Marchés des Capitaux, lequel a été atténué par les recouvrements plus élevés enregistrés dans le secteur Gestion de patrimoine pour le trimestre précédent. Le ratio de la DPPC liée aux prêts douteux s'est dégagé à 11 p.b., en baisse de 2 p.b. par rapport au trimestre précédent.

Notre position de capital est demeurée solide, avec un ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (CET1) de 12,8 %, lequel a favorisé la croissance solide des volumes attribuables aux activités des clients et le versement d'un dividende de 1,5 milliard de dollars sur les actions ordinaires. De plus, notre ratio de liquidité à court terme moyen a été robuste, atteignant 133 %.

« Je suis extrêmement fier de nos employés qui continuent à faire preuve de résilience en faisant vivre notre mission lorsqu'ils servent nos clients, nos collectivités et nos actionnaires. L'essor vigoureux que nous avons connu dans la première moitié de 2021 est attribuable à notre stratégie ciblée sur l'offre d'expériences exceptionnelles et la création de valeur pour nos clients. Pour concrétiser cette stratégie, RBC met à profit la vaste portée de ses activités, la croissance solide de sa part de marché, une gestion prudente des risques et des investissements substantiels dans le capital humain et la technologie échelonnés sur plusieurs années. Bien que les signes d'une reprise durable portent à l'optimisme, nous sommes conscients que la pandémie n'a pas fini de semer des embûches. Nous demeurons néanmoins résolu à contribuer à la réussite des clients et à la prospérité des collectivités, et à favoriser un avenir plus inclusif axé sur le développement durable. »

– Dave McKay, président et chef de la direction de RBC

T2 2021 par rapport au T2 2020	• Bénéfice net de 4 015 millions de dollars	↑ 171 %
	• Bénéfice dilué par action de 2,76 \$	↑ 176 %
	• RCP de 19,4 %	↑ 1 210 p.b.
	• Ratio CET1 de 12,8 %	↑ 110 p.b.
T2 2021 par rapport au T1 2021	• Bénéfice net de 4 015 millions de dollars	↑ 4 %
	• Bénéfice dilué par action de 2,76 \$	↑ 4 %
	• RCP de 19,4 %	↑ 80 p.b.
	• Ratio CET1 de 12,8 %	↑ 30 p.b.
Cumul annuel 2021 par rapport au cumul annuel 2020	• Bénéfice net de 7 862 millions de dollars	↑ 58 %
	• Bénéfice dilué par action de 5,42 \$	↑ 59 %
	• RCP de 19,0 %	↑ 650 p.b.

(1) DPPC : Dotation à la provision pour pertes de crédit.

(2) p.b. : Points de base.

(3) RCP : Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Cette mesure n'a pas de sens normalisé en vertu des PCGR. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR figurant à la page 4 du présent communiqué portant sur les résultats.

(4) Le bénéfice avant dotations et impôts correspond au bénéfice avant impôt (5 186 millions de dollars au T2 2021, 1 738 millions au T2 2020) majoré de la dotation à la provision pour pertes de crédit ((96) millions de dollars au T2 2021, 2 830 millions au T2 2020). Il s'agit d'une mesure hors PCGR. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR figurant à la page 4 du présent communiqué portant sur les résultats.

Services bancaires aux particuliers et aux entreprises

Le bénéfice net s'est chiffré à 1 908 millions de dollars, en hausse de 1 376 millions sur un an, en raison principalement de la baisse de la dotation à la provision pour pertes de crédit. Le bénéfice avant dotations et impôts⁽⁵⁾ s'est établi à 2 612 millions de dollars, en hausse de 6 % par rapport à il y a un an, ce qui reflète principalement la forte croissance moyenne des volumes, qui a atteint 11 % (soit une hausse de 16 % pour les dépôts et de 6 % pour les prêts), l'augmentation des revenus sur cartes et la hausse des frais de placement liés aux fonds communs de placement dans le secteur Services bancaires canadiens, facteurs qui ont été atténués par le rétrécissement des écarts.

Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net a augmenté de 115 millions de dollars, ou 6 %, ce qui reflète principalement la baisse de la dotation à la provision pour pertes de crédit découlant de l'augmentation de contrepassations de dotations liées aux prêts productifs pour le trimestre à l'étude. Une croissance moyenne des volumes de 1 % dans le secteur Services bancaires canadiens et la réduction des coûts liés au personnel ont également contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'incidence des trois jours de moins qu'a comptés le trimestre considéré.

Gestion de patrimoine

Le bénéfice net de 691 millions de dollars est en hausse de 267 millions, ou 63 %, par rapport à il y a un an, en raison surtout de la croissance moyenne des prêts et de la progression de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients, qui reflètent l'appréciation des marchés et les ventes nettes, déduction faite de la rémunération variable connexe. Le recul de la dotation à la provision pour pertes de crédit et la progression des revenus tirés des transactions ont également favorisé cette augmentation. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'incidence du recul des taux d'intérêt.

Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net s'est renforcé de 42 millions de dollars, ou 6 %, ce qui rend surtout compte de la progression de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients, déduction faite de la rémunération variable connexe, de la baisse des coûts liés au personnel et de la progression des revenus tirés des transactions. Ces facteurs ont été atténués par des variations défavorables de la juste valeur des investissements en capital de démarrage.

Assurances

Le bénéfice net a atteint 187 millions de dollars, en hausse de 7 millions, ou 4 %, par rapport à il y a un an, ce qui s'explique surtout par la réduction des coûts des sinistres et par l'incidence favorable des ajustements actuariels. Ces facteurs ont été atténués par les répercussions des profits réalisés sur les placements un an plus tôt et par le fléchissement des nouveaux contrats de réassurance du risque de longévité.

Par rapport au trimestre précédent, le bénéfice net a diminué de 14 millions de dollars, ou 7 %, ce qui provient surtout de la baisse des nouveaux contrats de réassurance du risque de longévité.

Services aux investisseurs et de trésorerie

Le bénéfice net s'est chiffré à 120 millions de dollars, en baisse de 106 millions, ou 47 %, par rapport à il y a un an, du fait surtout du recul des revenus tirés des activités de financement et de gestion des liquidités étant donné qu'au même trimestre de l'exercice précédent, les revenus avaient été favorisés par l'incidence des variations des taux d'intérêt et une hausse des profits à la cession de titres de placement. La diminution des revenus générés par les dépôts des clients, principalement attribuable à la baisse des taux d'intérêt, a également contribué au repli.

Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net a diminué de 3 millions de dollars, ou 2 %, et ce, en raison principalement du repli des revenus tirés des activités de financement et de gestion des liquidités puisqu'au trimestre précédent, les résultats avaient été favorisés par des occasions sur le marché monétaire. Ce facteur a été neutralisé en partie par l'incidence des coûts annuels liés à la conformité à la réglementation au trimestre précédent.

Marchés des Capitaux

Le bénéfice net s'est établi à 1 071 millions de dollars, soit une hausse de 966 millions de dollars sur un an, du fait essentiellement de la diminution de la dotation à la provision pour pertes de crédit et de l'augmentation sans précédent des revenus du secteur Services de banque d'investissement. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par une hausse de l'impôt attribuable à une augmentation du bénéfice dégagé dans des territoires où les taux d'imposition sont plus élevés et par la hausse de la rémunération découlant de résultats supérieurs.

(5) Le bénéfice avant dotations et impôts correspond au bénéfice avant impôt (2 577 millions de dollars au T2 2021; 747 millions au T2 2020) majoré de la dotation à la provision pour pertes de crédit (35 millions de dollars au T2 2021; 1 706 millions au T2 2020). Il s'agit d'une mesure hors PCGR. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR à la page 4 du présent communiqué portant sur les résultats.

Par rapport au trimestre précédent, le bénéfice net est demeuré relativement stable puisque le recul de la dotation à la provision pour pertes de crédit et l'intensification des activités d'origination de prêts et de titres de participation dans toutes les régions ont été annulés par la baisse des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe constatée dans ces régions par suite du ralentissement des activités des clients, et par la hausse de l'impôt puisque celui du trimestre précédent tenait compte d'ajustements fiscaux favorables.

Fonds propres, liquidité et qualité du crédit

Fonds propres – Au 30 avril 2021, notre ratio CET1 s'établissait à 12,8 %, en hausse de 30 p.b. par rapport au dernier trimestre, en raison principalement des capitaux autogénérés et de l'incidence des taux d'actualisation plus élevés utilisés aux fins de la détermination de nos obligations au titre des prestations de retraite et avantages postérieurs à l'emploi, facteurs qui ont été contrebalancés en partie par la croissance de l'actif pondéré en fonction des risques (excluant le change).

Au troisième trimestre de 2021, nous prévoyons refléter les mises à jour des paramètres du modèle afin de rehausser le seuil utilisé pour identifier les petites entreprises clientes assujetties au traitement applicable à la clientèle de détail, tel que permis en vertu des exigences en matière de fonds propres réglementaires, et recalibrer les paramètres relatifs à la probabilité de défaillance pour les autres emprunteurs de notre portefeuille de prêts de gros. Nous nous attendons à ce que la mise en œuvre de ces mises à jour de paramètres fasse augmenter notre ratio CET1 d'environ 70 à 80 p.b au troisième trimestre de 2021. Cette incidence sera neutralisée en partie par l'augmentation des multiplicateurs de la valeur à risque en période de tensions qui entre en vigueur le 1^{er} mai 2021, laquelle devrait réduire notre ratio CET1 d'environ 10 à 15 p.b. Ces deux estimations pourraient être appelées à changer en fonction de la taille du portefeuille ou de la composition du portefeuille détenu.

Liquidité – La moyenne du ratio de liquidité à court terme du trimestre clos le 30 avril 2021 s'est établie à 133 %, ce qui représente un excédent d'environ 89,6 milliards de dollars par rapport au taux de 141 % et un excédent d'environ 104,3 milliards au trimestre précédent. La moyenne du ratio de liquidité à court terme a diminué par rapport au trimestre précédent en raison principalement de la baisse des niveaux de financement associée aux efforts soutenus déployés par la banque pour optimiser sa situation de trésorerie.

Au 30 avril 2021, le ratio de liquidité à long terme s'établissait à 118 %, ce qui se traduit par un excédent d'environ 119,0 milliards de dollars, comparativement à 118 % et à un excédent d'environ 122,2 milliards au trimestre précédent. Le ratio de liquidité à long terme est demeuré stable pendant le trimestre, la baisse du financement de gros ayant été largement contrebalancée par la croissance soutenue des dépôts des clients.

Qualité du crédit

Deuxième trimestre de 2021 par rapport au deuxième trimestre de 2020

Le total de la dotation à la provision pour pertes de crédit s'est chiffré à (96) millions de dollars. La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts a été de (83) millions de dollars, en baisse de 2 817 millions par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement de la diminution des dotations dans les secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, Marchés des Capitaux et Gestion de patrimoine. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts s'est chiffré à (5) p.b. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux s'est dégagé à 11 p.b.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs s'est établie à (260) millions de dollars, contre 2 121 millions pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui tient principalement au contraste entre l'augmentation des dotations attribuable aux effets de la pandémie de COVID-19 pour l'exercice précédent et les contrepassations de dotations pour le trimestre considéré. En dépit des incertitudes qui subsistent en ce qui a trait aux effets de la pandémie de COVID-19, ces contrepassations sont attribuables à des améliorations de nos perspectives en matière de facteurs macroéconomiques et de qualité du crédit.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux s'est établie à 177 millions de dollars, soit un recul de 436 millions attribuable principalement aux recouvrements dans le secteur Marchés des Capitaux au cours du trimestre considéré, lesquels contrastent avec les dotations constituées au cours de l'exercice précédent. La baisse des dotations des secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises et Gestion de patrimoine a également contribué à la diminution.

Deuxième trimestre de 2021 par rapport au premier trimestre de 2021

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts s'est chiffrée à (83) millions de dollars, en baisse de 204 millions par rapport au trimestre précédent, ce qui a découlé essentiellement de la diminution des dotations des secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises et Marchés des Capitaux, laquelle a été contrebalancée en partie par les recouvrements plus élevés du secteur Gestion de patrimoine pour le trimestre précédent. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts s'est chiffré à (5) p.b., en baisse de 12 p.b.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs s'est établie à (260) millions de dollars, en baisse de 163 millions de dollars, en raison principalement de l'augmentation des contrepassations de dotations dans les secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises et Marchés des Capitaux. En dépit des incertitudes qui subsistent en ce qui a trait aux effets de la pandémie de COVID-19, ces contrepassations sont attribuables à des améliorations de nos perspectives en matière de facteurs macroéconomiques et de qualité du crédit.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux s'est chiffrée à 177 millions de dollars, en baisse de 41 millions, en raison principalement des recouvrements dans le secteur Marchés des Capitaux, qui contrastent avec les dotations constituées au cours du dernier trimestre, et de la diminution des dotations dans le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, facteurs qui ont été atténués par les recouvrements dans le secteur Gestion de patrimoine au cours du trimestre précédent.

Correction de valeur pour pertes de crédit

Le ratio de la correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts et acceptations sur le total des prêts et acceptations s'est chiffré à 79 p.b., en baisse de 6 p.b. par rapport au dernier trimestre et de 5 p.b. par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Banque relationnelle à l'ère numérique

L'utilisation du numérique poursuit sa progression comme l'illustrent l'augmentation de 9 % du nombre d'utilisateurs de services mobiles actifs sur 90 jours par rapport à il y a un an qui atteint maintenant 5,3 millions et la hausse du nombre de sessions mobiles de 22 % sur un an pour s'établir à 111,6 millions. L'adoption du numérique a progressé pour atteindre 56,8 % et les transactions en libre-service ont atteint 93,5 %, soit une augmentation de 150 p.b. par rapport à l'an dernier.

Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR

Nous mesurons et évaluons le rendement de nos activités consolidées et de chacun de nos secteurs d'exploitation en fonction d'un certain nombre de paramètres financiers, dont le bénéfice net, le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et des mesures hors PCGR, dont le bénéfice avant dotations et impôts. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et le bénéfice avant dotations et impôts n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR. Nous utilisons le rendement des capitaux propres attribuables aux actions ordinaires à titre de mesure du rendement du total du capital investi dans nos secteurs. Nous sommes d'avis que certaines mesures hors PCGR sont plus représentatives de nos résultats d'exploitation courants et permettent aux lecteurs de mieux comprendre le point de vue de la direction à l'égard de notre performance.

Pour de plus amples renseignements sur le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et les autres principales mesures du rendement et mesures hors PCGR, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR de notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2021.

MISE EN GARDE AU SUJET DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

À l'occasion, nous faisons des déclarations prospectives verbalement ou par écrit au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis, et de toute loi sur les valeurs mobilières en vigueur au Canada. Nous pouvons faire des déclarations prospectives dans le présent communiqué portant sur les résultats, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la SEC, dans d'autres rapports aux actionnaires et dans d'autres communications, y compris les déclarations de notre président et chef de la direction. Les déclarations prospectives dans le présent document comprennent, sans toutefois s'y limiter, les déclarations relatives à nos objectifs en matière de rendement financier, à notre vision et à nos objectifs stratégiques, aux attentes à l'égard de notre ratio CET1 et aux conséquences que la pandémie causée par le coronavirus (COVID-19) pourrait continuer d'avoir sur nos activités commerciales, nos résultats financiers, notre situation financière et nos objectifs financiers, ainsi que sur l'économie mondiale et la conjoncture des marchés financiers. L'information prospective contenue dans le présent communiqué portant sur les résultats est présentée afin d'aider les détenteurs de nos titres et les analystes financiers à comprendre notre situation financière et nos résultats d'exploitation aux dates présentées et pour les périodes closes à ces dates, ainsi que nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques, et pourrait ne pas convenir à d'autres fins. Les mots « croire », « s'attendre à », « prévoir », « se proposer », « estimer », « planifier », « viser », « projeter », « devoir » et « pouvoir », de même que l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que de mots et d'expressions semblables dénotent généralement des déclarations prospectives.

De par leur nature même, les déclarations prospectives nous obligent à formuler des hypothèses et font l'objet d'incertitudes et de risques inhérents qui donnent lieu à la possibilité que nos prédictions, prévisions, projections, attentes et conclusions se révèlent inexacts, que nos hypothèses soient incorrectes, et que nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques ne se matérialisent pas. Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations étant donné que les résultats réels pourraient différer de façon significative des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs de risque. Ces facteurs, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté et dont nous pouvons difficilement prévoir les répercussions, comprennent les risques de crédit, de marché, de liquidité et de financement, d'assurance, de non-conformité à la réglementation (ce qui pourrait faire en sorte que nous fassions l'objet de procédures juridiques et réglementaires dont l'issue potentielle pourrait notamment mener à des restrictions, sanctions et amendes réglementaires), le risque de réputation, les risques liés au cadre juridique et réglementaire et à la concurrence, ainsi que les risques opérationnel, stratégique et systémique et d'autres risques qui sont expliqués aux rubriques portant sur le risque et à la rubrique Faits nouveaux importants : la COVID-19 de notre rapport annuel pour l'exercice clos le 31 octobre 2020 (le « rapport annuel 2020 ») ainsi qu'aux rubriques Gestion du risque et Incidence de la pandémie de COVID-19 de notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2021. Ces autres risques incluent ceux qui concernent le contexte commercial et la conjoncture économique, les technologies de l'information et les cyber-risques, le marché de l'immobilier canadien et l'endettement des ménages, l'incertitude géopolitique, les risques liés à la confidentialité, aux données et aux tiers parties, les changements de réglementation, les risques environnementaux et sociaux (y compris les changements climatiques), les bouleversements numériques et l'innovation, la culture et la conduite, le contexte commercial et la conjoncture économique dans les secteurs géographiques où nous exerçons nos activités, l'incidence des modifications des politiques budgétaires, monétaires et autres de gouvernements, le risque fiscal et la transparence et l'émergence d'urgences sanitaires ou de crises de santé publique généralisées, telles que des épidémies et des pandémies, dont celle de COVID-19, et leur incidence sur l'économie mondiale et la conjoncture des marchés financiers, ainsi que sur nos activités commerciales, nos résultats financiers, notre situation financière et nos objectifs financiers.

Nous avertissons nos lecteurs que la liste susmentionnée de facteurs de risque n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Les investisseurs et autres personnes qui se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions ayant trait à la Banque Royale du Canada doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres incertitudes et événements potentiels. Les hypothèses économiques significatives qui sous-tendent les déclarations prospectives du présent communiqué portant sur les résultats sont présentées à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives et, pour chaque secteur d'exploitation, aux rubriques Priorités stratégiques et Perspectives de notre rapport annuel 2020, mises à jour aux rubriques Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives et Incidence de la pandémie de COVID-19 de notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2021. Sauf si la loi l'exige, nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons faire ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs et sur d'autres facteurs sont fournis aux rubriques portant sur le risque et à la rubrique Faits nouveaux importants : la COVID-19 de notre rapport annuel 2020 ainsi qu'aux rubriques Gestion du risque et Incidence de la pandémie de COVID-19 de notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2021.

L'information fournie dans les sites Web susmentionnés ou pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du présent communiqué portant sur les résultats. Tous les renvois à des sites Web contenus dans le présent communiqué portant sur les résultats sont inactifs et ne sont indiqués qu'à titre informatif.

ACCÈS AUX DOCUMENTS TRAITANT DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les investisseurs, médias et autres parties intéressées peuvent consulter le présent communiqué portant sur les résultats trimestriels, les diapositives sur nos résultats trimestriels, de l'information financière supplémentaire et notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2021 en accédant à l'adresse www.rbc.com/investisseurs.

Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels et diffusion Web

Notre conférence téléphonique sur les résultats trimestriels aura lieu le 27 mai 2021 à 8 h 30 (HE) et comportera une présentation par les dirigeants de RBC de nos résultats pour le deuxième trimestre. Cette présentation sera suivie d'une période de questions pour les analystes. Les parties intéressées pourront écouter en direct la conférence téléphonique en accédant à l'adresse rbc.com/investisseurs/quarterly-financial-statements.html ou en composant le 416-340-2217 ou le 866-696-5910 et en entrant le code d'accès 4691510#, entre 8 h 20 et 8 h 25 (HE).

Les commentaires de la direction seront affichés sur notre site Web peu après la conférence téléphonique. De plus, il sera possible d'écouter un enregistrement de la conférence dès le 27 mai 2021 à 17 h (HE), et ce, jusqu'au 24 août 2021, en accédant à l'adresse rbc.com/investisseurs/quarterly-financial-statements.html ou en composant le 905-694-9451 ou le 800-408-3053 et en entrant le code d'accès 8026879#.

Renseignements aux médias

Gillian McArdle, directrice principale, Communications, Gestion des risques du Groupe et Finance, gillian.mcardle@rbccm.com, 416-842-4231
Denis Dubé, Relations avec les médias, 514-874-6556

Renseignements aux investisseurs

Nadine Ahn, première vice-présidente, Financement de gros et Relations avec les investisseurs, nadine.ahn@rbccm.com, 416-974-3355

Asim Imran, vice-président, Relations avec les investisseurs, asim.imran@rbc.com, 416-955-7804

Marco Giurleo, directeur principal, Relations avec les investisseurs, marco.giurleo@rbc.com, 416-955-2546

APERÇU DE RBC

La Banque Royale du Canada est une institution financière mondiale définie par sa raison d'être, guidée par des principes et orientée vers l'excellence en matière de rendement. Notre succès est attribuable aux quelque 86 000 employés qui mettent à profit leur créativité et leur savoir-faire pour concrétiser notre vision, nos valeurs et notre stratégie afin que nous puissions contribuer à la prospérité de nos clients et au dynamisme des collectivités. Selon la capitalisation boursière, nous sommes la plus importante banque du Canada et l'une des plus grandes banques du monde. Nous avons adopté un modèle d'affaires diversifié axé sur l'innovation et l'offre d'expériences exceptionnelles à nos 17 millions de clients au Canada, aux États-Unis et dans 27 autres pays. Pour en savoir plus, visitez le site rbc.com.

Nous sommes fiers d'appuyer une grande diversité d'initiatives communautaires par des dons, des investissements dans la collectivité et le travail bénévole de nos employés. Pour de plus amples renseignements, visitez le site www.rbc.com/collectivite-impact-social.

Les désignations commerciales utilisées dans le présent communiqué portant sur les résultats comprennent le symbole du LION et du GLOBE TERRESTRE, BANQUE ROYALE DU CANADA et RBC, lesquelles sont des désignations commerciales de la Banque Royale du Canada utilisées par la Banque Royale du Canada ou par ses filiales autorisées. Toutes les autres désignations commerciales mentionnées dans le présent communiqué portant sur les résultats, y compris celles qui ne sont pas la propriété de la Banque Royale du Canada, sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.